



L'essentiel du budget 2021

Éditorial



A. Bouissou/Terra

Emmanuelle Wargon,
ministre déléguée auprès de la ministre
de la Transition écologique, chargée du
Logement

**Ma responsabilité
est aujourd'hui de
transformer ces moyens
en actions concrètes.
Pour cela, j'aurai à cœur
de mobiliser les acteurs,
publics et privés, sans
lesquels rien n'est
possible.**

LE LOGEMENT AU CŒUR DE LA RELANCE

Initier une relance de long terme et répondre aux besoins immédiats des ménages dans le contexte de la crise sanitaire : c'est le double objectif du budget 2021, bientôt discuté par les parlementaires. Les moyens alloués au ministère du Logement, en augmentation de 2,5 % par rapport à 2020, illustrent parfaitement cette dynamique.

Le ministère bénéficie également de 7,5 milliards d'euros via France Relance, dont 6,7 milliards seront fléchés sur la rénovation énergétique des bâtiments. En 2021, le ministère mobilisera ainsi 2,3 milliards d'euros d'aides directes aux particuliers pour les aider à rénover thermiquement leur logement. Couplé au soutien à la construction dans nos territoires, cet effort massif traduit la vision gouvernementale d'une relance verte, une relance conjuguant création d'emplois et impératifs climatiques.

Le budget 2021 n'en est pas moins ambitieux en matière sociale. Ainsi, un effort conséquent sera réalisé en faveur des aides personnelles au logement (APL), dotées de 500 millions de plus qu'en 2020. La réforme des APL en temps réel sera un vrai filet de sécurité pour les Français dont les revenus diminuent. Dans le même esprit, l'hébergement d'urgence et le plan Logement d'abord bénéficieront de moyens sans précédent, avec 209 millions d'euros supplémentaires. Ma responsabilité est aujourd'hui de transformer ces moyens en actions concrètes. Pour cela, j'aurai à cœur de mobiliser les acteurs, publics et privés, sans lesquels rien n'est possible : collectivités, entreprises, associations, opérateurs du logement social. Pour que, tous ensemble, grâce à ce budget, nous partagions une vision commune des politiques de l'habitat et du logement : améliorer le cadre de vie des Français tout en protégeant les plus fragiles.

LES PRIORITÉS DU BUDGET 2021

Construire, rénover, aménager... Avec des moyens en hausse, le ministère chargé du Logement privilégiera les approches durables et ambitieuses. Dans la continuité du plan gouvernemental Logement d'abord, ce budget contribuera également à offrir des solutions de logement pérennes aux personnes fragiles ou en situation d'exclusion.

1.

LES MOYENS D'UNE POLITIQUE DU LOGEMENT AMBITIEUSE ET JUSTE

Aides personnelles au logement : plus justes, plus réactives

Le budget consacré aux aides personnelles au logement (APL) sera doté de 500 millions d'euros supplémentaires. La réforme des APL en temps réel, effective à compter du 1^{er} janvier 2021, permettra de mieux accompagner les Français dont les revenus diminuent.

En période de crise sanitaire et économique, cette réforme aura un effet protecteur pour les ménages en difficulté, car le calcul se fondera sur les revenus des 12 derniers mois. Les aides au logement s'adapteront ainsi de manière progressive à l'évolution des ressources et aux changements de situation des ménages allocataires.

Premier poste budgétaire de la politique du logement, les aides au logement représenteront 15,7 Md€ en 2021.

**+ 500 M€ pour les APL par rapport
à la loi de finances 2020**

Une dynamique en faveur de l'aménagement et de l'habitat

Le budget dédié aux politiques de l'aménagement et de l'habitat atteint 1,4 Md€. Les crédits du fonds national des aides à la pierre

(FNAP) sont maintenus à un haut niveau. L'enjeu : conforter l'objectif de production de 110 000 logements sociaux, dont 40 000 PLAI, et renforcer le programme de production de logements à très bas niveau de quittance (PLAI adaptés), afin d'accompagner les ménages en situation de précarité. Le ministère du Logement continuera à financer directement l'Agence nationale de l'habitat à hauteur de 650 millions d'euros, pour ses interventions en faveur de la lutte contre la précarité énergétique et contre les fractures territoriales.

Protéger les plus fragiles

Les programmes destinés à favoriser l'accès au logement des personnes sans-abri et à lutter contre le mal-logement mobiliseront 2,2 Md€, soit 209 millions supplémentaires par rapport à 2020.

- L'hébergement d'urgence bénéficiera de 126 millions d'euros de crédits supplémentaires, permettant notamment la création de 14 000 nouvelles places d'hébergement dont la moitié dès 2020. 1 000 nouvelles places seront créées pour les femmes victimes de violence, portant leur nombre à près de 8 000 places.
- Le plan quinquennal Logement d'abord, lancé en 2017, a déjà permis de reloger plus de 150 000 personnes sans domicile. Le budget 2021 conforte ses moyens, avec un budget en hausse de plus de 18 % (65 millions d'euros supplémentaires). Ceci permettra notamment de rendre plus attractif le logement en pensions de famille :

le forfait journalier est revalorisé de 2 € (+ 12 %) pour la 1^{re} fois depuis 2007. Le but : atteindre 10000 places en pensions de famille d'ici 2022.

• **Les dispositifs de veille sociale**, destinés à repérer les personnes à la rue, seront augmentés de 18 millions d'euros.

Ces crédits permettront de cofinancer des maraudes, des services d'accueil de jour, et de recruter 150 nouveaux agents au sein des services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO).

- **100 M€ dans le cadre de France Relance pour la création et la rénovation de structures d'accueil et d'hébergement de personnes en situation de précarité**
 - **65 M€ supplémentaires pour l'accès au logement des personnes sans-abri et hébergées**
- **14 000 nouvelles places d'hébergement dont 1000 pour les femmes victimes de violence.**

2. RÉNOVATION THERMIQUE : UN EFFORT SANS PRÉCÉDENT

France Relance prévoit une enveloppe de 6,7 milliards d'euros supplémentaires dédiée à la rénovation thermique des bâtiments et des logements. La rénovation des bâtiments publics, des collectivités et de l'État, bénéficiera ainsi de 4 milliards d'euros de crédits nouveaux. En 2021, le ministère aidera la rénovation thermique des logements des particuliers à hauteur de 2,3 Md€. De manière exceptionnelle et pendant la durée du plan, le dispositif MaPrimeRénov' sera étendu aux propriétaires occupants sans conditions de ressources, aux

propriétaires bailleurs et aux copropriétés. Le budget de France Relance permettra également d'accompagner la réhabilitation du parc social (500 M€) et d'aider les TPE/PME à réaliser des travaux de rénovation énergétique (200 M€).

2,3 milliards d'euros d'aide aux particuliers pour la rénovation thermique de leur logement

3. UN SOUTIEN MARQUÉ À LA CONSTRUCTION DURABLE

Le soutien aux opérations d'aménagement durable et à la lutte contre l'étalement urbain monte en puissance. Une aide de 350 M€ sera apportée aux collectivités en faveur de la construction durable, afin de les inciter à attribuer des permis permettant de produire plus de logements sur les terrains disponibles et ainsi contribuer à la lutte contre l'étalement urbain. Par ailleurs, un fonds est créé pour financer le recyclage des friches urbaines et industrielles (300 M€) peinant à atteindre

leur équilibre financier, afin de faciliter la construction de logements et l'installation d'activités sur des sites déjà artificialisés. Enfin, le dispositif Pinel, tout comme le prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété, seront prolongés au-delà du 31 décembre 2021.

650 M€ pour une construction durable



A. Bouissou/Terra

Le budget logement en 10 chiffres clés

16,2 Md€

pour le budget
logement

+209 M€

pour l'hébergement
et l'accès au logement
des personnes sans-abri

500 M€

mobilisés pour
la réhabilitation
du parc social

2,3 Md€

pour aider les ménages
à la rénovation thermique
de leur logement

+65 M€

pour développer
une offre de logements
adaptée aux publics
les plus fragiles

15,7 Md€

pour les aides
personnelles
au logement, soit
500 millions de plus
qu'en 2020

14 000

nouvelles places pérennes
d'hébergement d'urgence

Et aussi...



sur 2 ans

6,7 Md€

pour la rénovation
thermique des bâtiments
et des logements

650 M€

d'aides à
un urbanisme plus durable
(construction, aménagement,
recyclage des friches)

100 M€

pour améliorer les conditions
d'accueil et d'hébergement
des personnes en situation
de grande précarité

Ministère chargé du Logement – Octobre 2020 - Conception réalisation : CITIZEN PRESS - Dossier n° 20127